ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

ÉduSCOL
[dgesco]

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation continue
Publications

Actes du séminaire national

Enseigner de l'allemand en lycée professionnel

Paris, les 11 et 12 mai 2006

Mai 2007

eduscol.education.fr/forensactes

Enseignement de l'allemand en lycée professionnel

Actes du séminaire national
lycée Raspail, à Paris
les 11 et 12 mai 2006

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale de l'Enseignement scolaire

Sommaire

Avant-propos **5**
Jean-Georges Kuhn

Europro et sections européennes
au lycée professionnel de Langres **7**
Annie Langbein

Motiver les élèves à l'apprentissage de l'allemand
et à la mobilité professionnelle en Allemagne **13**
Isabelle Wolf

La période de formation en milieu professionnel en Allemagne **17**
Isabelle Wolf

La pédagogie par le projet **21**
Pascal Schweitzer

Séquence "allemand" avec des terminales bac pro tertiaires **25**
Colette Sibenaler

Hot Potatoes **33**
Stéphane Bourmaud

Conclusion des travaux **37**
Alain Beaufils

Avant-propos

Jean-Georges Kuhn
Inspecteur général d'allemand

Nous présentons ici les actes du séminaire national de formation continue des professeurs d'allemand de l'enseignement professionnel qui s'est tenu les 11 et 12 mai 2006, à Paris.

Celui-ci répondait à une forte attente. En effet, ces professeurs se retrouvent souvent isolés dans leur établissement, mais aussi dans leur secteur géographique voire leur académie, car les formations proposées sont désormais épisodiques. Il serait regrettable qu'ils en déduisent une moindre sollicitude à leur égard de la part de l'institution, ce qui serait contraire aux efforts déployés par la hiérarchie pédagogique pour conférer à leur travail toute la dignité qu'il mérite.

Les pages qui suivent ne donnent évidemment qu'un reflet incomplet des apports d'un séminaire dont tous les participants ont souligné la richesse. Elles mettent en évidence les spécificités de l'enseignement en lycée professionnel comme les aspects novateurs de l'enseignement des langues dans ces établissements. Par certains aspects, ce séminaire a su anticiper la prise en compte du Cadre européen de référence (*cf.* la pédagogie du projet et la notion de « tâche ») tout en conciliant les apports culturels et les objectifs communicationnels.

Sa réussite doit beaucoup à l'engagement de madame et messieurs les IEN-EG d'allemand, maîtres d'œuvre du projet, ainsi qu'aux professeurs ressources qu'ils avaient sollicités pour présenter des expériences, apporter des informations et une réflexion. Que tous soient vivement remerciés ici, avec une mention particulière à ceux qui ont contribué à la rédaction de ce document !

Europro et sections européennes au lycée professionnel de Langres

Annie Langbein,
lycée professionnel Les Franchises, Langres

Dispositifs existants

Europro (*cf.* BO n°22 du 30.05.2002)

Il ne s'agit pas d'un diplôme, mais d'une attestation jointe à la plupart des diplômes professionnels, du Certificat d'aptitude professionnel (CAP) au Brevet de technicien supérieur (BTS). Elle est délivrée aux élèves ou aux étudiants en année terminale de formation, s'ils ont effectué leur période de formation en milieu professionnel ou leur stage dans le cadre d'un parcours européen de formation. L'élève doit avoir fait au moins un stage à l'étranger. Ce dispositif ne donne pas lieu à un horaire renforcé en langues vivantes.

Une évaluation est organisée à l'issue du stage ou de la période de formation en milieu professionnel. Son organisation est de la responsabilité du chef d'établissement qui compose un jury de professeurs issus de l'établissement, en détermine le calendrier, émet les convocations après avoir informé l'autorité de tutelle. Les attentes varient en fonction du niveau de formation (brevet d'études professionnelles, baccalauréat professionnel, etc…).

L'élève est interrogé sur son rapport de stage (rédigé en langue étrangère pour les élèves de langue vivante 1 ou en français pour ceux de langue vivante 2) et sur ses connaissances civilisationnelles sur le pays étranger. L'attestation Europro est jointe au diplôme. Elle est délivrée par le chef d'établissement lorsque le candidat a obtenu au moins 10 à l'évaluation orale.

Sections européennes (*cf.* BO n°31 du 30 8.2001)

En lycée professionnel, les sections européennes (SE) ont vocation à organiser des activités à la fois professionnelles et culturelles, en s'appuyant tout particulièrement sur les stages et les périodes de formation en entreprise à l'étranger. Ceux-ci constituent un élément essentiel du dispositif.

En plus de la période de stage à l'étranger, l'élève doit avoir suivi deux heures de cours hebdomadaires d'une discipline non linguistique en langue étrangère, obligatoirement dans sa langue vivante 1 (LV1), et ce durant les deux années de baccalauréat professionnel. En lycée professionnel, il est recommandé de privilégier les disciplines professionnelles comme disciplines non linguistiques.

L'indication « section européenne », suivie de la désignation de la langue concernée, est portée sur le diplôme du baccalauréat professionnel lorsque les candidats ont satisfait aux deux conditions suivantes :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve obligatoire de langue vivante ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de leur scolarité en section européenne dans l'une des disciplines choisie par le chef d'établissement *(cf.* le BO cité pour les modalités précises de cette évaluation).

Mise en place de ces dispositifs au lycée professionnel de Langres

L'ouverture d'une section européenne doit être demandée auprès du recteur après avoir constitué un dossier justifiant de l'existence de partenariats avec des entreprises du pays concerné. Un travail d'équipe entre disciplines non linguistiques (DNL) et langues vivantes est souhaitable. Ces deux dispositifs doivent faire partie du projet d'établissement et être votés par le conseil d'administration.

Section européenne

Pourquoi avoir ouvert une section européenne en hôtellerie, en allemand, en premier ?

D'abord, parce que les partenariats avec des entreprises allemandes et les établissements scolaires étaient nombreux et fiables. En 1989, déjà, notre établissement a envoyé ses premiers élèves hôteliers de BEP en stage, à Konstanz, dans quatre restaurants différents. Puis, en 1992, avec ces mêmes classes, nous avons mis en place un échange avec Braunschweig tout en bénéficiant du soutien du Secrétariat franco-allemand (SFA) de Saarbrücken. Enfin, en 1998, les élèves germanistes de baccalauréat professionnel sont partis eux aussi en stage à Heidelberg, dans quatre établissements différents. Ainsi, entre 1989 et 2000, environ deux cents cinquante germanistes ont profité d'un stage ou d'un échange en Allemagne. Tout cela a permis de renforcer l'enseignement de l'allemand au lycée professionnel, en langue vivante 1 et en langue vivante 2.

Ensuite, parce que le travail d'équipe de langues et de DNL existait déjà tant pour la préparation que pour l'évaluation des stages. C'est donc en toute logique que nous avons formulé la demande d'ouverture d'une section européenne en allemand, en 2002 ; elle nous a été accordée. Nous avons obtenu l'ouverture d'une section européenne en anglais, l'année suivante, au vu des partenariats solides qui existaient, depuis quatre ans, avec des entreprises anglaises.

Europro

Pour nos élèves de BEP germanistes qui effectuent un stage ou un échange, en LV1 comme en LV2, nous avons introduit Europro. Cette attestation témoigne de leur mobilité ainsi que de leur capacité à présenter leur séjour en Allemagne. Elle valide aussi leurs connaissances sur le pays.

Les élèves de baccalauréat professionnel LV1 de la section européenne passent cette attestation tout comme ceux de LV2 qui ont fait un stage à l'étranger, mais ne peuvent passer l'examen de section européenne que dans leur LV1. Ces élèves auront donc un double bagage : section européenne dans leur LV1 et Euro pro dans leur LV1 et leur LV2.

Organisation de la section européenne

L'ouverture d'une section européenne donne droit à deux heures de disciplines non linguistiques hebdomadaires qui se déroulent sous la forme d'un co-enseignement avec un professeur de langue vivante et un professeur de cuisine ou de service, car peu de professeurs de DNL maîtrisent suffisamment la langue vivante pour assumer seuls les cours. Dans certains établissements, des professeurs de DNL « habilités en langue » effectuent pourtant seuls ces deux heures.

Les difficultés rencontrées

Le travail d'équipe, qui consiste à réaliser des cours communs sans heures de concertation, nécessite une bonne entente entre collègues. L'investissement en temps est important (préparation, organisation et visites des stages…). La stabilité de l'équipe, tant pour la préparation des cours que pour le suivi des stages, est nécessaire.

Les actions particulières

Depuis 2003, le lycée professionnel a participé à un projet Leonardo « Bilvoc » avec huit pays européens ayant pour but de réaliser des modules de cours liés (entre autres) aux métiers de l'hôtellerie. Dans le même temps, il a organisé des séminaires franco-allemands à Langres et à Jena (par exemple) pour tester ces modules en cours de section européenne avec des « native speakers » (locuteurs natifs).

Bilan

Le bilan a été jugé positif à plus d'un titre :

- rayonnement plus grand du lycée professionnel ce qui a permis un recrutement plus large des élèves du fait de l'existence des sections européennes ;
- stabilisation du corps enseignant qui a plaisir à enseigner en section européenne et existence d'équipes plus soudées ;
- élèves plus mobiles du fait des stages à l'étranger, plus motivés aussi pour les langues vivantes qui deviennent un outil indispensable ;
- baisse du sentiment d'échec en langue vivante chez les élèves car ils sortent confortés par la réussite de leur stage : la compréhension orale est améliorée à 100 % et l'exp ression orale devient naturelle ;
- réussite à 98% de l'attestation Europro ;
- réussite au niveau des examens (excellentes notes à l'oral de langue du baccalauréat et mention « section européenne » obtenue à 99%, en allemand, depuis 2002).

Procédures recommandées

Notre expérience nous permet d'avancer une série de critères utiles à l'ouverture d'une section européenne :

- présence nécessaire d'une équipe sur laquelle le professeur de langue vivante puisse s'appuyer, en concertation avec le chef d'établissement ;
- introduction de la LV2 allemand « insertion professionnelle » en BEP (tertiaire et hôtellerie) puis en baccalauréat professionnel ce qui permet aux élèves d'envisager des stages à l'étranger ;
- introduction de l'attestation Europro pour valider et pérenniser ce dispositif qui doit faire partie intégrante du projet d'établissement. C'est un élément de valorisation de l'allemand ;
- demande d'ouverture d'une section européenne ;
- mise en place d'un échange professionnel avec l'appui du Secrétariat franco-allemand de Saarbrücken (trois semaines dans chacun des deux pays) ce qui constitue une bonne expérience de groupe pour les élèves avant qu'ils ne partent seuls en stage ;
- diffusion d'une information sur ces dispositifs (article de presse lors du départ des élèves en stage, remise officielle d'Europro avec les parents, l'équipe pédagogique, les inspecteurs…), présentation des dispositifs par les élèves eux-mêmes autant que possible au cours des journées « portes ouvertes » et réunions parents-professeurs, dans les collèges du secteur de recrutement… ;
- invitation des tuteurs allemands dans l'établissement (journées « portes ouvertes », remise d'Europro, examen de validation) afin de renforcer les liens

entreprise-école et de montrer aux élèves et aux collègues l'importance de l'allemand langue professionnelle
- prise en compte du volontariat et de la motivation pour les premiers départs d'élèves ;
- collaboration avec la mairie (jumelage) ou les entreprises locales pour trouver des entreprises partenaires ;
- élargissement à différents champs professionnels : hôtellerie, plasturgie, secrétaires comptables. Des élèves de BEP de cette dernière filière sont ainsi partis en Thuringe ;
- déplacements collégiaux pour resserrer les liens avec les collègues des disciplines non linguistes. Ainsi, d'année en année, les liens entre professeurs et tuteurs en entreprise se renforcent et les collègues des disciplines non linguistes s'investissent dans le dispositif.

Il faut de la patience, de la ténacité, beaucoup de motivation et de l'enthousiasme pour entraîner toute une équipe derrière soi ainsi qu'une certaine stabilité dans un poste, mais le résultat est au-delà de toutes les espérances. Il efface les éventuels revers inévitables du début, il est gratifiant à double titre :

- d'abord, en classe, car il permet le travail avec des élèves motivés et en situation de réussite ainsi qu'avec une équipe pédagogique qui s'investit ;
- ensuite, en dehors de la classe, grâce aux contacts épanouissants et enrichissants avec les tuteurs et les collègues allemands.

À partir de notre assez bngue expérience, je ne peux qu'encourager les collègues à s'investir pour mettre en place de tels dispositifs dans leurs établissements.

Motiver les élèves à l'apprentissage de l'allemand et à la mobilité professionnelle en Allemagne

Isabelle Wolf,
inspecteur de l'éducation nationale (enseignement général), allemand-lettres

Dépasser les appréhensions

Les freins à la mobilité sont de tous ordres :

- peur de quitter son environnement et de partir ;
- appréhension face aux situations de communication orale en allemand (manque de maîtrise lexicale dans le domaine professionnel) ;
- manque de motivation pour l'apprentissage de la langue ;
- méconnaissance de la plus-value de la pratique de la langue allemande ;
- réticence des équipes pédagogiques à une démarche de mobilité ;
- appréhension des familles ;

d'où la nécessité de créer l'envie de partir en aidant le jeune à dépasser ses *a priori* et à s'engager dans une démarche d'apprentissage par le biais de son projet personnel et professionnel.

Apprendre autrement, grâce à la mobilité

Motiver implique deux étapes.

Étape 1 : la pré-motivation

1. Valorisation de la plus-value de l'apprentissage de l'allemand auprès des élèves, des parents et de la communauté scolaire.

Pour les élèves par :

- la plus-value du projet personnel et professionnel ;
- la plus-value de la formation ;
- la compétence linguistique à caractère professionnel ;
- l'intégration de la démarche de mobilité ;
- la plus-value pour la classe au sein de l'établissement ;

- la plus-value des compétences linguistiques des élèves comme atout pour la réussite à l'examen.

Pour l'établissement par :

- l'ouverture internationale ;
- l'intégration des démarches pédagogiques en langue vivante à la rénovation de l'apprentissage des langues.

2. Valorisation de l'apprentissage de la langue :

- par le biais de la communication orale ;
- par le biais de situations authentiques menant à la découverte, au désir de communiquer et à la prise de parole (exemple : commentaire d'une photo, d'une courte vidéo…).

3. Création d'activités débouchant sur une motivation de mobilité physique et/ou intellectuelle courte (sept jours maximum).

Des activités doivent permettre aux élèves de s'engager, de construire un projet les amenant à déterminer leurs besoins linguistiques face aux futures situations de mobilité, par exemple :

- la préparation avec les élèves d'un voyage d'étude culturelle/professionnelle en Allemagne ;
- la réalisation d'échanges scolaires «physiques » ou à distance via le « eTwinning » ou le « Tele Tandem » ;
- l'élaboration de travaux en tandem ;
- le développement d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP) à caractère européen dans le cadre des projets Socrates, qui utilise l'allemand comme langue de communication ;
- le développement des échanges via Internet.

Ces activités permettent de stimuler les élèves, de les rassurer ainsi que leur famille. Elles peuvent générer l'envie de revenir, d'établir de nouveaux contacts, de se retrouver et de maintenir le contact. Aussi serait-il judicieux, après ces premières activités de rencontre et de communication, de créer pour chaque élève une adresse mèl afin qu'il poursuive les échanges à titre individuel ou collectif.

Étape 2 : la motivation à la mobilité professionnelle

Cette mobilité longue à caractère professionnel s'effectue dans le cadre des périodes de formation en entreprise et comprend des activités préparatoires :

• activités professionnelles, par exemple :

- visite d'étude dans une brasserie, un restaurant, une banque, une entreprise… ;
- travaux en tandem franco-allemand sur un thème professionnel au travers d'un PPCP via le projet Bosch, ou le eTwinning, en utilisant les outils de visioconférence… ;
- rencontre des futurs tuteurs de PFE en Allemagne ;
- rencontre des anciens élèves ayant vécu cette expérience.

•activités à caractère linguistique

L'objectif est de déterminer avec les élèves les besoins linguistiques «minimum» nécessaires :

- réflexion et aide à l'acquisition des « outils linguistiques » nécessaire à l'immersion sociale et professionnelle ;
- définition d'une progression d'apprentissage en adéquation avec le cours d'allemand, mais aussi en discipline non linguistique ;
- mise à disposition de supports d'aide (guide de conversation, fiches prodialog, cédérom d'apprentissage de langue vivante…) à utiliser avant et pendant le séjour ;
- remise du portfolio Europass et de son mode d'emploi.

Dans le cadre des périodes de formation en entreprise (PFE), la démarche de mobilité ne peut se concevoir sans pédagogie de projet. C'est ainsi que nous aidons l'élève à se motiver, à se projeter et à pousser sa réflexion sur sa propre démarche, à construire son propre projet personnel au plan culturel, social et professionnel et, au final, à mieux vivre l'école. Au plan linguistique, les situations d'échanges rencontrées dans les actions de mobilité contribuent à motiver l'élève pour apprendre une langue et à la valoriser.

La période de formation en milieu professionnel en Allemagne

Isabelle Wolf,
inspecteur de l'éducation nationale (enseignement général), allemand-lettres

Préparer une période de formation en milieu professionnel en Allemagne

Pour préparer une période de formation en milieu professionnel (PFMP), nous avons repéré sept étapes :

1. Présenter la PFMP au conseil d'administration afin de :

- motiver l'ensemble des collègues et du personnel administratif ;
- prévenir et sensibiliser les parents d'élèves à la plus-value d'une telle expérience ;
- prévenir les entrepreneurs (conventions écoles /entreprises).

La PFMP est un projet de mobilité à caractère professionnel qui permet d'intégrer le contenu professionnel à la langue. On ne peut refuser une telle démarche qui est une réelle plus-value pour les élèves, pour le groupe classe, pour l'équipe pédagogique et pour l'établissement (via la médiatisation de l'évènement). Les bases sont les textes du BO ayant trait à l'ouverture européenne.

2. Lancer un appel à candidatures pour trouver des partenaires : entreprises, intermédiaires (Secrétariat franco-allemand ou autres), organismes annexes. Il est primordial de créer un réseau avec un dialogue entre les tous les intervenants.

3. Motiver les élèves

Il est nécessaire de motiver les élèves par des actions diverses :

- en rencontrant et en informant, en créant des ateliers spécifiques ;
- en expliquant à l'élève comment valoriser son projet personnel et professionnel ;
- en développant des rencontres réelles ou virtuelles via eTwinning par exemple ;

- en valorisant la validation que l'élève peut obtenir via l'attestation Europro, le portfolio « Europass », la mention « section européenne ».

4. Trouver le financement

Les professeurs peuvent s'adresser :

- au Conseil régional ;
- à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ;
- au Secrétariat franco-allemand lorsqu'il s'agit d'un échange d'élèves placés en entreprise ;
- au délégué académique aux relations internationales et à la coopération (DARIC) du rectorat ;
- il est nécessaire que les périodes de formation en entreprise à l'étranger soient définies dans le projet d'établissement (objectifs, durée, lieux, bénéficiaires et coût financier).

5. Établir

- les périodes de placement avec les équipes pédagogiques ;
- une liste des candidats à la mobilité (quels élèves ? quels professeurs ?) ;
- les responsabilités de chacun ;
- un cahier des charges ;
- les formulaires concernant l'assurance, les accidents… ;
- les stratégies de préparation linguistiques et culturelles.

6. Mettre en place la logistique : achat des billets de train, hébergement…

Il est primordial, avant d'engager des frais, de s'adresser à l'intendance afin de voir quelle est la procédure, conforme aux règles de la gestion publique, à respecter. Il faut également définir un chef de projet qui aura la charge des démarches logistiques.

7. Définir les objectifs du placement et les compétences à acquérir

Les compétences sont d'ordre professionnel, mais peuvent aussi être linguistiques. Une visite préalable de l'entreprise ainsi qu'une rencontre avec le tuteur sont primordiales pour le succès du placement. Il faut ensuite déterminer l'outil et le support de validation (pour l'ensemble des élèves, et plus particulièrement les élèves de baccalauréat professionnel en section européenne, l'utilisation des grilles d'évaluation est obligatoire), sans oublier le dossier de rapport de stage utile pour les épreuves de l'Europro, la mention « section européenne », le portfolio Europass).

8. Valoriser cette expérience par :

- la prise en compte par le Portfolio européen des langues ;
- la validation de la période de formation par l'obtention de l'Europass ;
- la validation par l'attestation Europro ;
- l'utilisation du CV européen ;
- la validation des compétences linguistiques via le portfolio Europass.

Exploiter la période de formation en milieu professionnel dans le cours

En amont

Le stage doit permettre la mise en pratique des connaissances et des compétences acquises tout au long de l'année. L'élève doit avoir conscience que l'apprentissage en cours a un sens, qu'il pourra mettre ses acquisitions à profit dans le pays. De même, il pourra établir des liens entre divers enseignements par :

- un travail avec le professeur d'histoire-géographie pour préparer un dossier sur l'Allemagne ;
- un travail sur les institutions européennes en éducation civique, juridique et sociale (ECJS) ;
- un PPCP qui offre un cadre idéal pour un travail en interdisciplinarité. Il est donc possible d'en monter un, à caractère international ;
- un travail en cours d'allemand :
    - utilisation d'Internet pour rechercher des informations sur la ville et sur l'entreprise qui les accueillera. Ce travail n'est bénéfique que si l'élève est guidé dans sa recherche grâce à un questionnaire sur un site bien ciblé, par exemple. Afin de donner une finalité concrète au travail de l'élève, il est conseillé de l'inscrire dans une démarche de projet : présenter la ville et l'entreprise à la classe ainsi qu'aux visiteurs lors de la journée « portes ouvertes » en y projetant un document, présenter le travail effectué lors de la journée franco-allemande. La progression annuelle doit être bâtie avec comme objectif de préparer l'élève à la période de formation à l'étranger. Pour les élèves ayant un faible niveau de langue, il est recommandé, dès le début, de fixer des objectifs ou des tâches afin de les rassurer et de leur donner les moyens linguistiques utiles pour s'exprimer en Allemagne :
        - séquence 1: maîtriser les différentes façons de faire répéter ou reformuler ;
        - séquence 2 : s'orienter dans une ville allemande ;
        - séquence 3 : effectuer un achat ;
        - séquence 4: dialoguer avec les responsables de l'auberge de jeunesse ;

  - séquence 5 : fixer l'heure des rendez-vous.
- Avec des élèves plus avancés, il est possible de partir des grilles d'objectifs en français et de les travailler en allemand afin qu'ils puissent présenter au tuteur les différentes tâches (négociées au préalable par l'enseignant) à accomplir lors de leur stage.
- Les élèves issus des formations industrielles privilégient le travail en atelier. Pourquoi ne pas les accompagner à l'atelier et leur demander de présenter leurs activités et tâches ? À partir des observations, le professeur pourra également, pendant son cours, demander aux élèves de jouer des saynètes ayant trait au monde professionnel.
- Un travail intéressant peut être mené à partir du site interactif de Mach's richtig :
  http://www.machs-richtig.de/machsrichtig2005/framework/index-framework1024.html

Pendant et après le stage

Il est important de demander à l'élève de rédiger un compte-rendu de ses activités. Ceci peut se faire à partir d'un *Praktikumsheft*. On trouvera un exemple de cahier utilisable en hôtellerie sur le site d'Emilangues :
http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/F1/F1.aspx?SELECTID=606&ID=493.
Le site de l'académie de Nancy-Metz en propose un autre.

La partie personnelle laissée à l'élève permet de recueillir des impressions qui peuvent s'avérer intéressantes pour le reste du groupe.

Avec les outils actuels, il est facile de faire photographier les différentes situations de travail en période de formation par l'élève ou par l'enseignant lors de la visite d'évaluation. Ces supports permettent une exploitation pédagogique en cours au retour de l'élève. Il pourra ainsi faire part de son expérience et l'enseignant pourra illustrer son cours de supports authentiques transmis par l'apprenant. L'enseignant peut aussi utiliser l'environnement immédiat de l'élève pour l'exploiter à travers une séquence.

Une information auprès de la communauté scolaire doit être envisagée. Elle est souhaitable pour tous les élèves de l'établissement. Elle peut être donnée par les élèves ayant participé à la mobilité auprès des classes montantes appelées à vivre cette expérience l'année suivante. Celles-ci verront ainsi que la pratique d'une langue et son intégration à un contenu est profitable, donc motivante pour l'apprentissage.

La pédagogie par le projet

Pascal Schweitzer,
lycée professionnel Blaise Pascal, Forbach

La notion de pédagogie par le projet

La pédagogie par le projet n'est pas une nouvelle matière, mais une orientation pédagogique qui ambitionne de donner aux élèves les moyens de s'approprier savoirs et savoir-faire d'une autre manière : réaliser pour apprendre. Le projet permet à l'élève de se projeter dans l'avenir à travers un plan d'actions visant à un aboutissement concret.

La pédagogie par le projet part du principe que l'élève se construit en agissant. On parle de projet lorsque les contenus à apprendre ne sont plus atomisés et hiérarchisés mais reliés entre eux par un problème à résoudre. C'est une façon d'enseigner plus motivante, plus variée, plus concrète car elle conjugue logique de l'action et apprentissages.

On confronte l'élève à des obstacles en l'invitant à réfléchir aux manières et aux moyens dont il dispose pour parvenir à les franchir et ainsi provoquer des situations d'apprentissage.

Cependant si l'accent est mis sur le seul désir des élèves, le projet risque d'être seulement amusant voire irréalisable. De même, si l'enseignant attache trop d'importance à la rigueur ou à la rentabilité, il a tendance à planifier la démarche pédagogique réduisant l'élève au stade de l'ouvrier spécialisé.

La pédagogie du projet est donc une pédagogie de l'incertitude.

Élaboration d'une séquence d'apprentissage orientée vers une tâche communicative concrète

a) Définir une tâche concrète (et choisir une orientation thématique) qui peut avoir un lien avec un projet existant réel ou simuler une tâche réelle. Définir aussi l'objectif général de production et déterminer les orientations fonctionnelles qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs ;

b) Déterminer les outils linguistiques (pré-requis et à faire acquérir) ;

c) rendre l'objectif général opérationnel, c'est-à-dire définir l'objectif spécifique des séances, les types de supports, les aides à fournir, les compétences travaillées, les activités (à varier) et les données à obtenir ;

d) Élaborer les types d'évaluations : formatives / formatrices / sommatives ;

e) Prévoir une phase de mise en train visant à découvrir le thème et la tâche à réaliser. Choisir ensuite les documents qui susciteront l'expression orale et permettront d'amener le lexique et les outils à retrouver dans le projet. Prévoir enfin les activités d'enrichissement lexical.

Les différences entre pédagogie par objectifs et pédagogie par le projet

a) Avantages de la pédagogie par objectifs :
- la communication des intentions pédagogiques de l'enseignant est claire ;
- les connaissances sont échelonnées suivant une progression rationnelle ;
- la planification rationnelle permet une assimilation par paliers.

b) Limites de la pédagogie par objectifs :
- les objectifs cognitifs sont privilégiés au détriment des objectifs socio-affectifs ;
- la mémoire est privilégiée au détriment des capacités de synthèse ;
- il est plus facile d'évaluer l'orthographe, la syntaxe, le respect des consignes… que la créativité ;
- la conception linéaire ne constitue pas forcément la meilleure conception didactique.

c) Avantages de la pédagogie par le projet :
- elle n'atomise pas l'apprentissage ;
- elle lie les savoirs à une problématique à résoudre ;
- l'élève découvre la finalité des contenus en les employant dans une action ;
- elle prône l'affranchissement du rôle de reproducteur de l'éducation.

d) Limites de la pédagogie par le projet :
- la maîtrise systématique des contenus est parfois négligée ;
- l'apprentissage par la découverte peut être long ;
- les déviations sont possibles ;
- le modèle est vague et manque de rigueur.

Les attitudes de l'enseignant

En mettant en œuvre une pédagogie par le projet, l'enseignant devra :

- gérer la complexité et l'équilibrage des souhaits respectifs des élèves et des enseignants ;
- tenir compte des besoins et des intérêts des élèves ;
- créer les conditions permettant l'exercice d'une pensée créatrice : le travail de groupe ;
- renoncer à la situation magistrale ;
- agir comme médiateur et non comme dispensateur de savoir ;
- veiller au caractère dynamique du projet ;
- négocier avec les élèves les objectifs et les moyens ;
- susciter pensée divergente et pensée convergente ;
- reconnaître les différences et les valoriser ;
- évaluer le processus et les démarches autant que le produit ;
- apprendre aux élèves à anticiper et à choisir ;
- redonner à l'élève le statut de sa propre formation ;
- passer de la situation d'enseignement à la situation d'apprentissage ;
- introduire une attitude expérimentale par rapport aux pratiques éducatives ;
- accepter un écart entre le travail prescrit et le travail réel.

Des exemples de projets

a) Produits médiatiques : roman photo, journal scolaire, site Internet… la création d'un site Internet peut constituer un projet intéressant pour les élèves à condition que la réalisation technique ne fasse pas perdre de vue les objectifs d'apprentissage.

b) Productions destinées à être écoulées sur le marché : une fête ou une rencontre gastronomique, la journée franco-allemande…

c) Projets favorisant un contact avec l'extérieur : correspondance scolaire, bulletin d'informations, mini débats, écriture collective…

L'organisation d'excursions, de voyages scolaires, qui permettent aux élèves de s'ouvrir vers l'extérieur et d'entrer en contact avec des professionnels, peut également donner lieu à la réalisation d'un projet pédagogique.

Pour des exemples de projets, on se reportera au site pour germanistes en lycée professionnel :
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LanguesLP/allemand/sitelp2a/index.html

Séquence « allemand »
avec des terminales bac pro tertiaires

Colette Sibenaler
lycée professionnel du Château, Sedan

Objectif

La séquence vise à préparer l'élève à un entretien d'embauche pour devenir guide durant l'exposition de peintures de Carl Spitzweg.

Démarche

Cette séquence s'insère dans une progression. En effet, les élèves ont déjà pratiqué l'analyse d'images au cours d'allemand lors d'une séquence consacrée à l'étude de l'image publicitaire (les élections de septembre 2005 – Affiches des différents partis politiques). Ils ont pu réinvestir aussi les connaissances acquises lors d'une approche de l'œuvre de Gustav Klimt destinée à préparer un séjour à Vienne.

Comme l'indique le document I, l'objectif est de réussir un entretien d'embauche en vue de devenir guide spécialiste de l'œuvre de C. Spitzweg. Ici, le contexte est culturel. Par la suite, il sera plus spécifiquement professionnel au cours d'une séquence en rapport avec la formation des élèves. Elle consistera à remplacer une personne dans une entreprise, ce qui implique d'écrire une offre d'emploi, d'y répondre en rédigeant une lettre de candidature, enfin de passer un entretien d'embauche en mettant en avant ses qualités personnelles et professionnelles.

Devenir guide spécialiste de Spitzweg suppose une connaissance de la vie et de l'œuvre de ce peintre. Les élèves sont donc invités à regarder le site web qui lui est dédié et à répondre au questionnaire du document II. Celui-ci vise une compréhension sélective, par repérage de termes-clés. Dans ce contexte, les élèves mettent en pratique des méthodes d'approche utiles pour l'examen. Ils choisissent aussi les deux œuvres qu'ils vont devoir présenter lors de l'entretien (voir tableau à remplir).

La phase de préparation de l'entretien vient ensuite. Des groupes sont formés en fonction du rôle à jouer. Chaque élève sera tour à tour membre du jury et candidat.

Le document III est une aide pour le groupe jouant le rôle d'un membre du jury.

Pour dédramatiser la situation, l'entretien s'est déroulé par groupes de deux candidats, chacun défendant sa position.

Bilan

Ce projet s'est avéré motivant pour ces élèves mis en situation d'acteurs car ils ont dû poser des questions à leurs camarades qui leur répondaient et argumentaient. Même les plus faibles ont fait l'effort de questionner. Le professeur était présent, mais il n'est intervenu que pour clarifier la situation quand cela était nécessaire.

Les élèves se sont sentis valorisés par cet accès à la culture.

Documents utilisés

- La démarche et les objectifs du projet (document I) ainsi que le questionnement pour la recherche sur Internet (document II)
- L'article concernant le période « Biedermeier » (Wikipedia, document III)
- Le tableau à remplir par chaque élève (Thema, Beschreibung, meine Meinung) qui choisit deux œuvres de Spitzweg (inspiré du tableau figurant dans « Deutsch als Pass », travaux dirigés de Seconde, document IV)
- Une liste non exhaustive d'œuvres que les élèves ont pu découvrir sur le site web et qui doit servir à l'entretien (document V)
- Préparation à l'entretien (document VI)
- Grille d'évaluation de l'entretien (document VII).

DOCUMENT I

Unser Projekt

Du hast in der Zeitung eine interessante Annonce gelesen.
„**Die Pinakothek** (*ein Museum in München*) **sucht Führer oder Führerin für die Spitzweg-Ausstellung** *(die Ausstellung: l'exposition*)..."

Du willst unbedingt diese Stelle bekommen, denn du brauchst Geld für die Sommerferien.
Du sammelst (*sammeln: rassembler*) also Informationen über den Maler Spitzweg, über sein Werk und sein Leben.

Und dann findet das Bewerbungsgespräch (*das Bewerbungsgespräch: l'entretien d'embauche)* statt. Du hast 6 Minuten, um zu beweisen, dass du der (die) richtige Kandidat (in) bist.

DOCUMENT II

Das Leben vom Maler Spitzweg

1) In welchem Jahr und wo wurde er geboren ?
2) Seine Eltern: waren sie arme (*arm: pauvre)* Leute, die nichts besassen (*besitzen,a,e: posséder)* oder reiche Leute ?
3) Als er jung war, malte er oft und gern. Waren seine Eltern damit einverstanden ?
4) Welchen Beruf hat er erlernt ?
5) Mochte (*mögen: prétérit)* er Theater ?
6) Welche Reise war wichtig für seine Karriere als Maler ?

7) Eines Tages entschied er sich *(sich entscheiden, ie, ie: se décider),* Maler zu werden.Erkläre, wie er dazu kam.

8) Hat er die Malerei studiert ?

9) Hat er geheiratet (*heiraten: se marier)*? Ja ? Nein ? Warum ?

10) War er zu seiner Lebzeit als Maler bekannt ?

11) Ist er alt geworden ?

Spitzwegs Werk

1) Charakterisiere durch 3 Wörter die Epoche, die man Biedermeier nennt !
2) Hat er viele Gemälde gemalt ?
3) Er hat oft und gern seine Zeitgenossen *(der Zeitgenosse: le contemporain)* gemalt ? Erkläre, wie er sie gemalt hat !

DOCUMENT III

Biedermeier

Aus Wikipedia, der freien Enzyklopädie

Als **Biedermeier** wird die Periode von ca.1815 (Wiener Kongress)-1848 (Ausbruch der bürgerlichen Revolution) in Deutschland bezeichnet.

Mit ihr verbunden ist der politische Begriff der Restauration, der sich auf die staatspolitische Entwicklung nach dem Ende der Napoleonischen Zeit und des Wiener Kongresses 1815 bis zu den Revolutionsjahren 1848/49 bezieht.

Der Ausdruck Biedermeier bezieht sich auf die subtile Wohnkultur und Kunst des Bürgertums.

Als typisch galt die Flucht ins Idyll. Das kulturelle und gesellschaftliche Leben spielte sich im Privaten ab.

DOCUMENT IV

	Das Thema *Es geht hier um…*	**Die Beschreibung** *Das Bild zeigt…/stellt….dar* *Im Hintergrund/hinten sieht man...* *Im Vordergrund/vorn sieht man...*	**Meine Meinung** *Dieses Gemälde gefällt mir (nicht), weil...*
Unser Gemälde Titel			
Gemälde1 Titel			
Gemälde 2 Titel			
Gemälde 3 Titel			

DOCUMENT V

Carl Spitzwegs Werk

Ankunft in Seeshaupt

Der Blasturm in Schwandorf

Bayrische Gebirgslandschaft

Irrlichter

Die Schwalben

Gehöft am Teich

Gewitterstimmung

Junger Mann, von Nixe überrascht

Mädchen mit Ziege

Waldlandschaft mit grossen Laubbäumen

Der DrachentPoter

Nächtliches Stelldichein

Päpstliche Zollwache

Küstenlandschaft mit brandenden Wellen

Memnon-Kolosse in Ägypten

Nach links sitzender Türke in einem Basar

Tschibuk rauchender Orientale auf einem Diwan

Türken in einem Kaffeehaus

Im türkischen Bazar

Orientale mit Gebetskette

Die nächtliche Heimkehr

Dirndl und Jäger im Gebirge

Jäger, einem Mädchen nachblickend

Begegnung im Walde

Jäger in der Schlucht

Der Sonntagsjäger

Jagdunglück

Die Ernte

Mädchen vor der Grotte
Badende Nymphe

Schulkinder im Wald

Der Klapperstorch

DOCUMENT VI

Die Fragen der Jury beim Bewerbungsgespräch

- Ich möchte gern wissen, was (wo , wieviel ....., ob)
- Entschuldigung bitte, wissen Sie, (ob, warum, ...)
- Ich möchte Sie fragen,
- Ich möchte mehr Details haben über (acc)
- Moment mal ! Könnten Sie uns mehr Details geben über.....
- Könnten Sie das bitte besser erklären?
- Noch eine letzte Frage !
- ……
- ……

DOCUMENT VII

Das Bewerbunsgespräch

	Kandidat 1	**Kandidat 2**	**Kandidat 3**
ist fähig (capable), das Publikum zu interessieren (Stimme, Verhalten).			
spricht gut und... ohne Fehler.			
kann ein Gemälde gut beschreiben und interpretieren.			
kennt das Leben von Spitzweg sehr gut.			
Das Ergebnis = das Resultat.			

Hot Potatoes

Stéphane Bourmaud,
lycée professionnel Émile Mathis, Schiltigheim

Hot Potatoes est un logiciel téléchargeable gratuitement et instantanément sur Internet, sur le site http://hotpot.uvic.ca/.

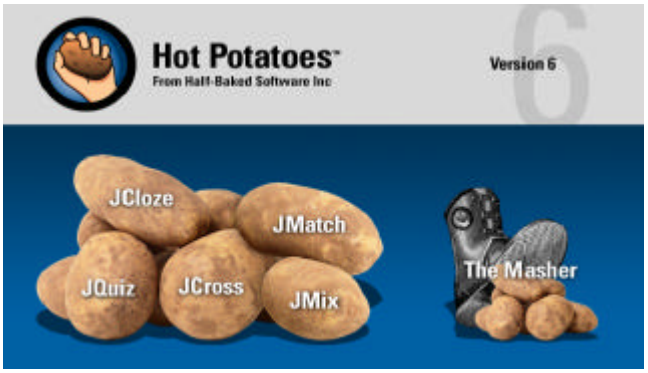

Ce logiciel permet la création d'exercices

- **interactifs** : l'élève reçoit une réponse instantanée sur la validité de sa réponse à l'exercice qu'il est en train d'effectuer ;
- **multimédia** : il est possible d'intégrer du texte, du son ou encore de la vidéo. Il ne manque que la reconnaissance vocale ;
- « **sur mesure** » : l'enseignant peut adapter le support exactement aux besoins et au niveau de compétence de chacun de ses élèves. La programmation permet de proposer des sources d'aide différenciées ;
- **ludiques** : la plupart des réponses se font d'un simple clic et il est possible d'intégrer des documents iconographiques mettant en scène des élèves du groupe ou de la classe.

Six types d'exercices différents sont possibles

JBC

QCM

JQuiz

Production écrite (sous forme de réponse à une question)

JMix

Phrases à reconstituer

JMatch

Exercices d'appariement

JCloze

Exercices à trous

JCross

Mots croisés

Il existe de multiples autres possibilités d'utilisation

En ouverture d'un cours :

- sous la forme d'activités de pré-écoute ou de pré-lecture d'un document qui sera proposé ultérieurement en classe.

En cours de séquence :

- exercices d'entraînement à une compétence ou à un fait de langue ;
- activités de remédiation pour des élèves en difficulté ;
- parcours individualisé ;
- activités d'approfondissement pour des élèves plus rapides.

En fin de séquence :

- activités de réactivation (avant l'évaluation sommative par exemple);
- épreuves d'évaluation (extension payante).

Hot Potatoes présente des intérêts divers

- différenciation des parcours ;
- progression de chacun à son rythme et en relative autonomie ;
- plus grande disponibilité de l'enseignant ;
- priorité donnée à la relation individuelle ;
- contextualisation ;
- caractère ludique.

Conclusion des travaux

Alain Beaufils,
inspecteur de l'éducation nationale (enseignement général), allemand-lettres

Plutôt que de rapporter de façon chronologique et linéaire les questions soulevées par les participants à l'issue du séminaire, et les réponses qui – dans la mesure du possible – y ont été apportées, nous avons choisi de les regrouper par thèmes, en veillant bien évidemment à n'éluder aucun des points abordés.

Remarques et suggestions

Ce séminaire a répondu à un vrai besoin du fait de la quasi-impossibilité, sauf dans quelques académies, de maintenir des stages du plan académique de formation destinés aux professeurs d'allemand (professeurs de lycée professionnel mais aussi certifiés, agrégés ou non-titulaires) exerçant dans la voie professionnelle. Aussi serait-il souhaitable que ces journées puissent avoir une suite au-delà de la présente année scolaire et que celle-ci puisse concerner aussi les professeurs qui n'ont pas pu être présents pendant ces deux jours.

L'allemand dans la voie professionnelle : situation actuelle et perspectives

Plusieurs participants évoquent les textes officiels (programmes, grilles horaires, définition des épreuves d'examen) concernant l'enseignement des langues vivantes dans la voie professionnelle. Ils rappellent que ces textes – contrairement à ceux qui régissent les voies générale et technologique – ne mentionnent à aucun moment les notions de langue vivante 1 et langue vivante 2. Au nombre des disciplines obligatoires, ne figure en effet qu'une seule langue vivante étrangère, la possibilité d'une langue vivante facultative (dont il n'est pas précisé qu'elle doive être différente de la langue vivante obligatoire) étant d'autre part prévue. Le statut *de facto* de l'anglais comme seule langue vivante enseignée dans la grande majorité des lycées professionnels (ou des sections d'enseignement professionnel de lycée polyvalent) est évoqué à diverses reprises avec, en contrepoint, celui – souvent précaire – de l'allemand.

Question : L'enseignement professionnel ne pourrait-il pas offrir, comme l'enseignement général, la possibilité d'options, notamment en ce qui concerne les langues vivantes ? La « langue vivante facultative » est en effet souvent perçue, tant par les élèves que par les adultes (autres professeurs, chefs d'établissement), comme un accessoire de peu importance et, de surcroît, comme une contrainte supplémentaire sur l'emploi du temps.

Réponse : Il s'agit des textes en vigueur. La réponse à une telle question ne pourrait être apportée que par une révision de ces textes.

Question : Comment, dans ces conditions, faire valoir que la langue vivante obligatoire peut, pour tout ou partie des élèves, être une autre langue que l'anglais ? Et que plusieurs langues peuvent être enseignées, même en lycée professionnel ?

Réponse : Nous devons être conscients que la dotation horaire globale (DHG) des proviseurs n'est pas extensible et ne leur permet pas de satisfaire toutes les demandes. Cependant, la loi d'orientation relative à la loi de finances (LOLF) accorde aux établissements une marge d'autonomie qui peut permettre la prise en compte dans le budget (sous réserve, cela va de soi, d'un vote positif du conseil d'administration et de l'accord du rectorat) de divers projets : Leonardo, Europro, mobilité, etc. susceptibles d'« enrichir » la carte de visite de l'établissement et de sa direction donc d'influer favorablement sur son image.

Question : Comment parvenir concrètement à augmenter de 20 % les effectifs d'élèves germanistes quand, sur le terrain, on constate le refus de divers acteurs du monde éducatif (principaux, inspecteurs d'académie, parents…) d'ouvrir de nouvelles classes de 6ème en langue vivante 1 ?

Réponse : Globalement, les résultats sont encourageants grâce notamment aux classes bi-langues. Il faut donc se garder de tirer des conclusions générales à partir d'une situation locale qui pourrait paraître défavorable.

La dimension européenne dans l'enseignement de l'allemand dans la voie professionnelle

Évoquée lors des travaux en atelier, cette question aux aspects multiples est reprise par divers participants, moins pour relancer un débat de fond que pour apporter l'éclairage d'expériences personnelles, les confronter avec celles d'autres collègues et solliciter, à l'occasion, une réponse « institutionnelle ». Les questions portent essentiellement sur les sections européennes en lycée professionnel.

Question : La certification des professeurs de disciplines non linguistiques (DNL) est ressentie, par un certain nombre d'entre eux, comme rebutante voire dissuasive. Ne serait-il pas possible, localement, de l'assouplir pour éviter de décourager les bonnes volontés ?

Réponse : La réponse à cette question n'est pas simple dans la mesure où le « bricolage » des premiers temps, quand il s'agissait de répondre à une situation encore inédite dans la voie professionnelle, laisse la place à des textes nationaux qui – dans ce domaine comme dans d'autres évoqués précédemment – s'imposent à nous. De plus, nous nous trouvons dans un cadre inter-langues et l'allemand ne peut pas faire cavalier seul. On peut toutefois citer l'exemple d'académies où, localement, des procédures diverses ont été adoptées : validation « sur dossier », jurys académiques (faisant appel ou non à l'inspecteur de l'éducation nationale d'allemand ayant mission dans l'académie concernée, etc.).

Question : N'y a-t-il pas un risque, à terme, de déposséder le professeur d'allemand de sa spécificité et, par la même occasion, de ses heures de cours ?

Réponse : Assurément non, car il s'agit d'un travail en binôme où chacun garde, et gardera, sa spécificité de professeur de langue ou de professeur de DNL, chacun intervenant dans son domaine de compétence, chacun validant dans son champ de compétence. N'oublions pas que les interventions en section européenne constituent, pour l'un comme pour l'autre, une faible partie de l'emploi du temps hebdomadaire et que, pendant tout le reste du temps, chacun n'enseignera que dans son domaine de spécialité. Cela exclut tout risque de confusion des rôles.

Question : Quid du Portfolio européen des langues ? Est-il appelé à devenir obligatoire ?

Réponse : Contrairement au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), le Portfolio n'a pas de valeur officielle et ne s'impose pas aux enseignants. C'est un outil d'auto-évaluation qui constitue une aide puissante à l'apprentissage pour développer l'autonomie de l'élève.